



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	ARKEMA SITE DE LACQ
<b>Adresse de l'établissement :</b>	BP13 64170 LACQ
<b>Activité de l'établissement :</b>	<p>L'établissement Arkema de LACQ est spécialisé dans la thiochimie : la transformation chimique des produits contenant du soufre. Les installations produisent des mercaptans, des sulfures et polysulfures. Ces produits sont utilisés pour de nombreuses applications dans les secteurs de l'odorisation de gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des lubrifiants, de l'alimentation et la santé animale, de l'agrochimie, de la pharmacie, de l'industrie minière.</p> <p>Le site produit également du sulfate acide de nitrosyle et du cyclododecane, principales matières premières du Lactame (produit sur le site ARKEMA de Mont et servant à la fabrication de plastique technique).</p> <p>Par ailleurs, l'établissement comporte un atelier « Pilotes et Petites Fabrications » dont les missions principales sont la fabrication de produits de faible tonnage et le développement industriel de nouveaux produits.</p> <p>Pour assurer le bon fonctionnement de ses ateliers de fabrication, l'établissement dispose également d'installations annexes (Torche, chaudières, tours de refroidissement, unités de traitement des effluents liquides et gazeux) dont certaines sont exploitées par le gestionnaire utilités de la plateforme.</p>
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Sans objet
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	<p>Les activités de l'établissement peuvent générer en cas d'accident majeur des effets thermiques, de surpression et toxiques.</p> <p>Après mise en œuvre du Plan de Prévention des Risques technologiques, des effets toxiques et thermiques de type irréversible ainsi que des effets de surpression limités à des bris de vitre pourraient être ressentis sur des zones habitées situées à proximité</p>

	<p>de l'établissement sur les communes de Lacq-Audéjos, Abidos, Mont-Arance-Gouze-Lendresse, Lagor.</p> <p>Les effets toxiques seraient principalement générés par les ateliers de fabrication (ainsi que les tuyauteries et les stockages associés) mettant en œuvre des produits toxiques.</p> <p>Les effets de surpression et thermique seraient quant à eux générés par la zone de stockage et de chargement de matières premières et produits finis.</p>
--	---

<p><b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b></p>	<p>Dans l'établissement Arkema de Lacq, les principaux risques identifiés sont liés aux produits mis en œuvre dans les installations de production, les réservoirs de stockage ainsi que les tuyauteries attenantes. Les opérations d'enfutage, de chargement et de déchargement de camions et de wagons citernes peuvent également être à l'origine de situations accidentelles. Ces produits présentent des dangers dus à leur caractère inflammable ou toxique.</p> <p>Parmi l'ensemble des scénarios d'accident envisagés dans les études de dangers, les accidents dont les effets sont susceptibles d'atteindre les habitations riveraines sont des fuites (sur tuyauterie ou équipement) qui pourraient être à l'origine de la dispersion dans l'air d'une substance toxique</p> <p>De plus, un incendie sur la zone de stockage des matières premières et produits finis pourrait être à l'origine d'une explosion de produits inflammables.</p> <p>D'une façon générale, les installations de l'établissement Arkema Lacq sont surveillées en permanence (24h/24, 7j/7) par du personnel hautement qualifié, formé aux risques inhérents aux produits et aux procédés mis en œuvre.</p> <p>Les différentes installations de production et de stockage sont conçues selon des normes et standards reconnus internationalement, dans le respect des réglementations européenne et française. L'établissement est régulièrement autorisé à exploiter par l'administration au titre de la réglementation des installations classées.</p> <p>En termes de prévention, celle-ci a reconnu le Service d'Inspection technique de l'établissement (SIR) pour le contrôle de la bonne tenue dans le temps des équipements, notamment ceux soumis par la réglementation.</p> <p>Les installations sont munies de nombreux dispositifs/organes de sécurité tels que des capteurs, sondes, alarmes ainsi que des vannes, soupapes, disques de rupture permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur mais également de les mettre en sécurité. Ces dispositifs sont entretenus et régulièrement testés pour garantir leur bon fonctionnement.</p> <p>De plus, les installations sont opérées conformément à des</p>
---	--

procédures et des modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels.

Enfin, l'établissement Arkema Lacq est implanté au sein de la plateforme Induslacq, surveillée 24h/24 par un dispositif (ou système) de gardiennage. Elle dispose également d'une équipe d'intervention rapide et de moyens internes de lutte contre les accidents.

A cet égard, des exercices internes mobilisant l'ensemble des industriels de la plateforme sont périodiquement organisés (dix par an dont un pour Arkema) pour entraîner le personnel, valider les procédures et tester les moyens d'intervention. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées Atlantiques (SDIS 64) est associé à ces exercices.

En outre, dans le cadre de la maîtrise de ses risques, l'établissement est engagé dans une démarche de certification externe depuis 1999/2000. A ce jour, il est certifié suivant les normes internationales ISO 9001 (qualité), ISO 14 001 (environnement) et OHSAS 18 001 (santé et sécurité au travail). Au travers de son processus d'amélioration continue, une démarche visant la performance énergétique a été mise en place dans le cadre de la certification selon la norme ISO 50 001 obtenue en décembre 2014.